

mercredi 29 janvier 2020

État des présences des membres du conseil d'Administration

Présents :

- BEAUSSE Sandrine
- DOMANCHIN Sonia
- KERNEVEZ Maëla
- ROSAMOND Arnaud
- TORRE Sylvie
- TREFFEL Valérie
- COTELLE Christian

Absent excusé :

- BELAYACHI Laurence
- LEGROS Éric
- LOQUÈS Céline
- BONVALOT Nathalie
- RONCERAY Christine

Le Conseil d'administration est réuni avec sept personnes sur les douze membres, il peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

- Accueil - émargement
- Adoption du CR du 15 janvier 2020
- Rapport d'activité 2018-2019 et projet d'activité 2020-2021
- Clôture des comptes 2018-2019
- Proposition de budget 2020-2021
- Questions diverses

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 janvier 2020

Le procès verbal de ce conseil d'administration a été envoyé et modifié par échanges de courriels.

Il est **approuvé et adopté à l'unanimité**.

Rapport d'activité 2018-2019 et projet d'activité 2020-2021

RA
18-19

Lecture collective du rapport d'activité 2018-2019. Demandes de modifications à faire :

- plus que deux coop ailleurs qu'au crédit mutuel à supprimer
- dans la partie Relais des actions nationales / régionales / départementales :
 - étamine : rajouter l'accompagnement de Sandrine BEAUSSE à l'école Jules Ferry ainsi que la mise en place du padlet
 - Théa : rajouter le détail de la formation / accompagnement ainsi que la création du padlet
- Dans la partie activité de l'animatrice : rajouter dans le tableau quelles écoles sont concernées par l'accompagnement THEA ainsi que les rencontres à Doussineau.
- Rajouter une partie Communication pour mettre en valeur l'actualisation du site internet ainsi les newsletters régulières envoyées aux coop

Il est **approuvé et adopté à l'unanimité**.

PA
20-21

En se basant sur le précédent projet d'activité, le CA décide de certains points à modifier :

- Maintien des actions THEA, ETAMINE, agenda et apiscopes. Suppression de l'action victoires de la lecture (pas d'inscription 2019-2020) et école fleuries (action abandonnée par les DDEN au profit d'une action citoyenne). Pour l'action agenda, nous rajoutons le suivi des classes utilisatrices afin de mieux accompagner les enseignants. Pour l'apiscopes l'exposition support des ateliers sera rajoutée
- Dans la partie formation, nous rajoutons les formations en REP+ pour le plan de formation départemental et pour les formations internes, il est précisé que lors des formations de mandataires, une première approche de la pédagogie coopérative sera faite afin de la diffuser plus globalement.
- Dans la partie vie associative, sera rajouté le développement des apéro-pédago autour des projets pédagogiques.

Ce projet d'activité ayant été fait en fin de CA il n'a pas été validé.



Clôture des comptes 2018-2019

En amont, les comptes ont été validés par le commissaire aux comptes d'Audit France lors de sa présence à l'OCCE le 24 janvier. En l'absence du trésorier Eric LEGROS, Mme TREFFEL secrétaire comptable a présenté à sa demande, un bilan analytique des actions et du fonctionnement de l'association présentant un résultat de -303,60€. Le budget réalisé est en conformité avec le budget prévisionnel voté en assemblée générale 2019.

Aucun débat n'a été souhaité par les administrateurs présents.

Vote à l'unanimité de la clôture des comptes 2018-2019.

Proposition de budget 2020-2021

Un première proposition a été réalisée avec le secrétaire général, le trésorier et Mme TREFFEL en amont du conseil d'administration de ce jour. La présentation de celle-ci n'a pas été possible du fait de la préoccupation de l'avenir de l'OCCE par les membres présents au conseil d'administration notamment lié à l'élection d'une nouvelle présidence. Cette préoccupation a entraîné un débat et des questionnements quant à la fonction des administrateurs et à leur utilité. Il en ressort que les administrateurs présents ne s'intéressent qu'à la partie pédagogique de l'OCCE et non à la partie statutaire obligatoire dans une association type loi 1901.

La proposition de budget préparée par M LEGROS, M COTELLE et Mme TREFFEL **n'a donc pas pu être validée** par le conseil d'administration.

Augmentation de la cotisation 2020-2021

Le commissaire aux comptes a préconisé depuis 2 ans une augmentation de la cotisation départementale de 0,10€ chaque année sur 5 ans suite à l'arrivée à échéance des contrats de mutualisation des comptes. Lors de l'AG départementale de février 2018, l'augmentation préconisée pour 2019-2020 n'a pas été validée. D'autre part, la fédération nationale OCCE ayant voté l'augmentation de la cotisation de 0,03€ pour 2020-2021, le CA décide d'**augmenter la cotisation de 0,10€ pour la rentrée prochaine.**

Questions diverses

Renouvellement du mandat des administrateurs sortants :

Sont en fin de mandat :

- Sandrine BEAUSSE
- Sylvie TORRE
- Eric LEGROS

M LEGROS a fait part en amont de son souhait de renouveler sa candidature au conseil d'administration lors de l'assemblée générale 2020.

Mme BEAUSSE et TORRE quant à elles ne souhaitent pas renouveler leur candidature car elles estiment ne pas trouver ce qu'elles sont venues chercher (pédagogie et coopération).

Fin du Conseil d'Administration à 17h